



### **Règlement :**

- ◇ Les engagements pour les athlètes et les jurys sont à réaliser sur le site [eure.athle.fr](http://eure.athle.fr) **avant le mardi 12 mai 12h00**. Passé ce délai, les inscriptions seront automatiquement closes !
- ◇ En dehors de l'heure prévue pour les premières épreuves, l'horaire sera adapté en fonction du nombre de participants et en fonction de l'avancement des épreuves par le juge arbitre.
- ◇ Les montées de barre seront décidées par le juge arbitre
- ◇ **Rappel du quota d'officiels à présenter en fonction du nombre d'athlètes engagés** (inscription à faire sur le site du comité) : 1 pour 1 à 3 athlètes, 2 pour 4 à 6, 3 pour 7 à 9, 4 pour 10 à 12, 5 pour 13 à 15, 6 pour 16 à 18, 7 pour 19 à 21, 8 pour 22 à 24 et 9 pour plus de 24.
- ◇ **Inscriptions sur place : 10€ !**
- ◇ Rappel : Les courses sont prioritaires sur les concours
- ◇ Chaque athlète devra informer son responsable de jury avant de quitter son concours pour aller faire sa course et devra le prévenir de son retour
- ◇ Limité à 4 épreuves par athlètes. 2 courses maximum par athlète.
- ◇ Pour tous les concours : 4 essais
- ◇ Pour les courses : les podiums seront calculés via les résultats cumulés de toutes les finales.